

Cap Emploi 83

Tous types de handicap



Public concerné

- › Les personnes handicapées bénéficiaires de l'article L. 5212-13 du code du travail, c'est-à-dire :
 - Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH
 - Les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant une incapacité permanente d'au moins 10 % et titulaires d'une rente au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics
 - Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que cette invalidité réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain
 - Les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ainsi que les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code
 - Les sapeurs-pompiers volontaires, titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
 - Les titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité »
 - Les titulaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH)

ET les personnes en cours d'être reconnues ou prêtes à engager une démarche dans ce sens, quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants

Cap Emploi est membre du Réseau Pour l'Emploi aux côtés de France Travail et les Missions Locales.

Il est délégataire d'une mission de service public de l'emploi sur l'ensemble de ses missions (accompagnement vers et dans l'emploi), avec un principe de continuité du service, d'adaptabilité ou de mutabilité (services adaptés aux besoins du public), d'égalité et de neutralité (interdit les différences de traitements, les discriminations...).

Les missions des Cap Emploi s'inscrivent en complémentarité avec les autres acteurs de droit commun, les acteurs institutionnels et opérationnels au niveau national, régional et local.

Cap Emploi propose un accompagnement VERS l'emploi et DANS l'emploi (information, conseil, accompagnement, orientation) des travailleurs handicapés : compenser le handicap, sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap, accompagner en complémentarité des acteurs de droit commun. Il informe et sensibilise aux employeurs



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

› Les missions de Cap emploi en direction des personnes :

- Faciliter la recherche d'emploi : identifier ses compétences, rédiger un CV et une lettre de motivations, sélectionner des offres, entrer en relation avec l'employeur, intégrer l'entreprise, identifier les moyens de compensation pour adapter la situation de travail...
- Bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel, notamment dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle (CEP) issu de la loi du 5 mars 2014.
- Trouver des solutions adaptées pour conserver son activité en tenant compte de votre état de santé : recherche et mise en œuvre d'une solution pour conserver son emploi en lien avec le médecin du travail et l'employeur ou envisager une reconversion professionnelle.
- Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp en lien avec le handicap en complément des dispositifs emploi, formation, santé au travail ouverts à tous.

› Les missions de Cap emploi en direction des employeurs privés et publics :

- Recruter une personne en situation de handicap : analyse du poste (compétences et contraintes associées), proposition de candidats, évaluation des besoins d'adaptation de la situation de travail et intégration du collaborateur.
- Maintenir dans l'emploi un collaborateur dont l'état de santé pose des difficultés dans l'exercice de son activité professionnelle : recherche et mise en œuvre d'une solution en lien avec le médecin du travail.
- Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp en lien avec le handicap et en complément des dispositifs emploi/formation/santé au travail ouverts à tous.

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

- › Accompagnement des publics et des employeurs
- › Participations à différents Forums santé, emploi, formation, Rencontres du Réseau Handicap



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- › 1 chargé de mission Insertion + 1 chargé de mission Entreprise par agence France Travail (Lieu Unique d'Accueil)
- › Une équipe déployée sur l'ensemble du département



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- › Le réseau Cap emploi est présent sur l'ensemble du territoire national avec 1 structure par département



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- › Personne reconnue en qualité de Travailleur Handicapé ou bénéficiaire titre équivalent (pension d'invalidité, AAH...)



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- › Accueil en agence France Travail (Lieu Unique d'Accueil) ou au sein de l'entreprise



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Rendez-vous physique ou à distance en fonction des besoins.



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › Gratuit



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › Le Vélasquez – Bât B, 147 Av Henri Vienne, 83000 TOULON

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

- › LUA (Lieu Unique d'Accueil) Agence France Travail Saint-Raphaël – Cap Emploi 83, 386, Voie Denis Papin, 83700 SAINT-RAPHAËL
- › LUA (Lieu Unique d'Accueil) Agence France Travail Fréjus – Cap Emploi 83, 1196, Bd de la Mer, 83600 FREJUS



PERSONNE À CONTACTER

- › Chargé de Mission Insertion:
Alexandre KHOURY
LUA SAINT RAPHAEL FREJUS
06 31 40 66 82 / a.khoury@capemploi83.com
- › Chargée de Mission Insertion :
Aurélie LEMIRE
LUA FREJUS & GOLFE ST TROPEZ
07 88 84 10 37 / a.lemire@capemploi83.com
- › Psychologue clinicienne :
Marie-Anne KOLB RIVAL
06 76 40 83 31 / m.kolbrival@capemploi83.com
- › Chargée de Mission Entreprise
Cathy LUCAS
Secteur Draguignan-Fréjus-Saint Raphaël-Golfe St Tropez
06 76 04 84 68 / c.lucas@capemploi83.com

+ d'information sur notre site internet :
<https://www.capemploi-83.com/>



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › Du Mardi au Vendredi en agence France Travail de 08h30 à 16h15



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

-



PARTENAIRES SOCIAUX

- › Ministère du travail, de la santé et des solidarités, Agefiph, Fiphfp, France Travail, Défenseur des droits, Fagerh, APF France Handicap, Union nationale des entreprises adaptées, Objectifs emploi des travailleurs handicapés (oeth), Apec, Hellohandicap.